



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'OISE

Direction des collectivités locales et des élections
Bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme

AVIS AU PUBLIC

Projet de constitution d'une réserve foncière, lieudit "les Rayettes" sur la commune de Sacy-le-Petit
par l'Etablissement Public Foncier Local du département de l'Oise (EPFLO)

Par arrêté préfectoral du 12 juillet 2018, sont prescrites du jeudi 16 août au samedi 15 septembre 2018 inclus, sur le territoire de la commune de Sacy-le-Petit, les enquêtes publiques conjointes portant sur :

- l'utilité publique des travaux nécessaires à la réalisation du projet de constitution d'une réserve foncière, lieudit "les Rayettes" sur la commune de Sacy-le-Petit,
- le parcellaire, afin d'identifier la ou les parcelles à exproprier et leurs propriétaires ou ayants droits,
- la mise en compatibilité du PLU de la commune de Sacy-le-Petit.

Permanences du commissaire enquêteur

Conformément à l'ordonnance du tribunal administratif d'Amiens, M. Georges VANQUELEF, retraité de la police nationale, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et se tiendra à la disposition du public en mairie de Sacy-le-Petit aux dates et heures suivantes :

- le jeudi 16 août 2018 de 14 H à 16 H
- le samedi 25 août 2018 de 10 H à 12 H
- le mercredi 5 septembre 2018 de 17 H à 19 H
- le samedi 15 septembre 2018 de 10 H à 12 H

où toute correspondance pourra lui être également adressée.

Dépôt des dossiers et registres

Pendant 31 jours consécutifs, les dossiers soumis à enquêtes seront mis à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de la mairie et à la préfecture de l'Oise - direction des collectivités locales et des élections - bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme.

A l'issue des enquêtes, les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Sacy-le-Petit et à la Préfecture de l'Oise pendant un an.

Pour le Préfet et par délégation,
le Directeur

Vincent RENON